

QUELLE SERA VOTRE REMISE

SUR VOTRE APPARTEMENT NEUF?

Vous trouverez ci-dessous les différentes catégories et la remise qui leur est appliquée, dans l'hypothèse d'une TVA à 21%, en fonction du projet. Le montant de votre remise sera adapté et recalculé en cas de vente soumise à un taux de TVA réduit.

PROLONGATION JUSQU'AU 15 NOVEMBRE 2025



Catégorie 1

sur une sélection d'appartements situés dans les projets à: Bastogne (Côté Ravel), Belgrade (Les Jardins de Belgrade), Ciney (Côté Cour), Givry (Le Clos du Bocage), Habay-la-Neuve (les Faux-Prés), Hannut (Vertes Voies), Hélécine (Résidences Lola & Lisa), Thieu (Les Hauts de Thieu), Sambreville (Riva) & Schoppach.



Catégorie 2

sur une sélection d'appartements situés dans les projets à: Eupen (Neo), Gembloux (Via Romana), Givry (Le Clos du Bocage), Hélécine (Résidences Lola & Lisa), Mons (Épinlieu), Nivelles (Côté Parc), Namur (Novia), Saint-Servais (l'Émaillerie), Tertre (Grand Angle), Thieu (Les Hauts de Thieu), Schoppach & Rixensart (Trium Résidence).



Catégorie 3

sur une sélection d'appartements situés dans les projets à: Ciney (Harmonia), Gembloux (Green Station), Jambes (Parc Enhaive), Liège (Bavière), Louvain-la-Neuve (Courbevoie), Seraing (Gastronomia) & Wavre (Val Véna)

*Offre soumise à conditions, valable sur une sélection de biens et de projets, sous réserve de disponibilité et limitée à un maximum de 5 ventes par projet, pour toute vente signée avant le 15.11.2025. La remise est indiquée TVAC, dans l'hypothèse d'une vente soumise à TVA de 21%.

Certaines catégories ne sont pas concernées par cette offre, notamment certaines phases de projets, les nouveaux projets, les surfaces commerciales, de services ou destinées à des professions libérales, les terrains.

**Projets ne participant pas à l'action mais bénéficiant de conditions spécifiques. Offre soumise à conditions, valable sur une sélection de biens, sous réserve de disponibilité et pour toute vente signée avant le 15.11.2025. Informations sur demande.